

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 19 mars 2019

La Communauté Université Grenoble Alpes et le Crous Grenoble Alpes s'engagent dans la lutte contre le sexisme, le harcèlement et les discriminations.

Le 19 mars 2019, la Communauté Université Grenoble Alpes et le Crous Grenoble Alpes ont signé la charte réseau « Partenaires-égalité » de Grenoble-Alpes Métropole en présence de Frédéric Potier, Délégué interministériel à la lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (Dilcrah).

La Communauté Université Grenoble Alpes, avec le soutien de l'Idex Université Grenoble Alpes, a le désir d'être exemplaire et innovante en matière d'égalité et de lutte contre le sexisme, le harcèlement et les discriminations. C'est pour répondre à cet objectif qu'a été acté en décembre dernier la mise en place d'une « cellule interuniversitaire de veille » pour prévenir et lutter activement contre toutes les formes de discriminations au sein de l'ensemble des universités et établissements d'enseignement supérieur du sillon alpin.

Signature de la charte réseau « Partenaires-égalité »

Dans la continuité de ce dispositif, et en présence de Frédéric Potier, Délégué interministériel à la lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (Dilcrah), la Communauté Université Grenoble Alpes et le Crous Grenoble Alpes ont signé la charte du réseau « Partenaires-Égalité » de Grenoble-Alpes Métropole, le 19 mars 2019. Il s'agit d'un réseau à l'échelle métropolitaine qui a pour ambition de réduire les inégalités et les discriminations au sein des institutions, des entreprises et des associations, ainsi que d'informer et de communiquer sur le sujet pour faire émerger la parole citoyenne.



Légende (de gauche à droite) : Patrick Lévy, président de l'UGA et coordinateur de l'Idex ; Frédéric Potier, Délégué interministériel à la lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (Dilcrah) ; Lise Dumasy, présidente de la Communauté Université Grenoble Alpes, Bénédicte Corvaisier, Directrice générale du Crous Grenoble Alpes, Claus Habfast, Vice-président délégué à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et l'international de Grenoble-Alpes Métropole.

La cellule interuniversitaire de veille et de lutte contre les discriminations

Depuis 2 ans, la Communauté Université Grenoble Alpes travaille à fédérer un réseau d'acteurs interuniversitaires pour l'égalité qui a conduit à la création d'une mission « Egalité et lutte contre les discriminations » avec le recrutement d'une cheffe de projet en septembre 2018 et à la création d'une « cellule interuniversitaire de veille et de lutte contre les discriminations ».

Cette cellule réunit l'ensemble des services supports interuniversitaires (Accueil Information, ISSO, Service Accueil Handicap, Centre de Santé, Collège doctoral), les établissements recevant le public étudiant, membres ou associés de la Communauté Université Grenoble Alpes (ENSAG, Grenoble INP, Sciences Po Grenoble, UGA, USMB) ainsi que l'ADUDA et le Crous Grenoble Alpes.

Pour Lise Dumasy, présidente de la Communauté Université Grenoble Alpes *« il est maintenant urgent dans l'intérêt des étudiants d'engager le travail et de pouvoir agir. La signature de la charte du réseau Partenaires-égalité permettra de renforcer l'ensemble de ces dispositifs de leur donner un écho à l'échelle métropolitaine. Chaque membre de notre communauté devra s'impliquer pleinement pour porter haut l'enjeu de l'éducation et de la prévention, dans un souci de clarté pour les usagers. »*

Pour Bénédicte Corvaisier, Directrice générale du Crous Grenoble Alpes *« Des actions de sensibilisation, formation, repérage et partage des pratiques en faveur de la lutte contre le sexisme, l'inégalité et la discrimination ont été initiées par le Crous Grenoble Alpes à destination du public étudiant et des personnels. La place importante accordée par les élus étudiants à ces thématiques est le gage que la sensibilisation par les pairs pourra s'appuyer sur des ambassadeurs engagés, avec lesquels la direction du Crous travaillera en proximité. »*

Cette cellule est basée sur un réseau de récepteurs d'alerte qui repèrent des situations ou reçoivent des signalements des déclarants. Un expert juridique externe accompagne la cellule dans la qualification des signalements et la stratégie juridique à adopter pour les résoudre.

La cellule interuniversitaire travaille en lien avec les dispositifs existants dans les établissements universitaires (cellule contre les violences sexistes ou sexuelles, dispositif contre les discriminations, comité déontologique, déléguée à l'égalité et contre les discriminations ...) et en partenariat avec la cellule de veille et d'actions de Grenoble-Alpes Métropole, le Défenseur Des Droits, la Clinique du droit de l'Université Grenoble Alpes et des associations accompagnant les publics (support juridique, écoute, ...) telles que la LICRA ou SOS Homophobie.

Le travail de lutte contre les discriminations, mené par la cellule, est complété par des actions de sensibilisation co-portées par l'ensemble des établissements universitaires et les associations étudiantes : ateliers, conférences, débats, rencontres, campagnes de communication, ... tout au long de l'année et pour tous les publics (étudiants, agents universitaires, habitants métropolitains ...). Une expérimentation est d'ailleurs en cours avec Grenoble-Alpes Métropole avec les Jeunes Ambassadeurs du Défenseur des droits pour l'Égalité (JADE).

Des formations sont également proposées gratuitement à tous, professionnels comme étudiants (3 se sont déroulées en 2018) afin de mieux comprendre ce que sont les discriminations et pouvoir repérer des situations.

La clinique juridique en droit des libertés (Clinidroit) au sein de la Faculté de droit de l'Université Grenoble Alpes et financée par l'Idex a également été présentée à cette occasion. Il s'agit d'un dispositif social et pédagogique innovant qui permet de rendre un service juridique libre et gratuit à la population locale en contribuant à l'accès au droit des particuliers dans l'agglomération grenobloise. Le projet très professionnalisant pour les étudiants, leur permet, encadrés par des universitaires et des praticiens du droit, de travailler sur des cas concrets, en vue de l'élaboration de diagnostics juridiques adaptés.

Pour Patrick Lévy, Président de l'UGA et coordinateur de l'Idex, *« la signature de cette charte est une étape importante pour l'université qui doit pouvoir s'engager fortement dans sa mission d'éducation en faveur de la lutte contre les inégalités. Certaines actions financées par l'Idex comme le recrutement d'une cheffe de projet égalité ou la création de la clinique du droit qui nous aide par*

exemple sur des problématiques aussi complexes que l'accueil des migrants sur le campus, contribuent au respect de la différence et au respect de l'autre. »

« La semaine nationale d'éducation et d'actions contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations »

La signature de la charte réseau « Partenaires-égalité » est un temps fort parmi un ensemble d'actions proposées à Grenoble et à Valence lors de la « Semaine nationale d'éducation et d'actions contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations » du 18 au 22 mars 2019 : stands, débats, ateliers, conférences, expositions, tables rondes, spectacles...

Programme complet : <https://edu.univ-grenoble-alpes.fr/le-projet-idex/news-et-medias/actus-campus/semaine-d-education-et-d-actions-contre-le-racisme-l-antisemitisme-et-les-discriminations-785264.htm>

A propos d'Univ. Grenoble Alpes, université de l'innovation

Univ. Grenoble Alpes, l'université intégrée rassemblant les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de Grenoble, est un des principaux sites scientifiques français de renommée mondiale : 60 000 étudiants dont 9000 internationaux, 5500 enseignants-chercheurs et chercheurs, 3700 doctorants, plus de 8000 chercheurs accueillis chaque année, issus de tous les horizons.

Actuellement, la formation est portée par Université Grenoble Alpes, Grenoble INP, ENSAG et Sciences Po Grenoble, en relation étroite avec le CHU Grenoble Alpes. Et, la recherche est portée par ces établissements ainsi que par les organismes nationaux de recherche CEA, CNRS, Inria, Inserm et Irstea, qui font d'Univ. Grenoble Alpes une université de recherche reconnue au plan international. Univ. Grenoble Alpes bénéficie également de l'implantation de grands instruments européens (ESRF, ILL, EMBL, IRAM, EMFL) et de sa proximité avec le CERN.

Univ. Grenoble Alpes s'appuie sur un écosystème innovant et dynamique, situé au cœur des montagnes, qui allie qualité de vie, audace et ouverture au monde.

<http://edu.univ-grenoble-alpes.fr>

A propos du Crous Grenoble Alpes

Le Crous Grenoble Alpes est un établissement public administratif relevant du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, au service de au service de 92000 étudiants sur les agglomérations de Grenoble, Chambéry, Annecy et Valence. A l'échelle de l'Académie de Grenoble, il contribue à la mise en œuvre de la politique nationale de vie étudiante pilotée par le Cnous en proposant les prestations et services propres à améliorer les conditions de vie et d'étude. Il apporte son concours aux politiques de vie étudiante conduites par la ComUE, l'Université Grenoble Alpes, les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités territoriales.

Contact presse

Xavier Oster

Directeur de la communication de la Communauté Université Grenoble Alpes

xavier.oster@univ-grenoble-alpes.fr
Tél +33 (0)6 99 58 89 92